



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enseignants

Question écrite n° 79764

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le référé rendu public, le 14 avril 2015, par la Cour des comptes, concernant la formation continue des enseignants. La Cour estime, comme prévu dans les programmes budgétaires, que le ministère doit veiller à ce que l'offre de formation continue des écoles supérieures du professorat et de l'éducation soit effective, et qu'elle soit adossée à la recherche universitaire et construite en lien étroit avec les besoins concrets exprimés par les enseignants et les corps d'inspection. Il lui demande ses intentions sur ce point.

Texte de la réponse

La formation continue des personnels enseignants et d'éducation constitue un des axes majeurs de la coopération des services académiques, des personnels des ESPE et des autres composantes universitaires, ce qui implique la nécessité d'articuler la formation initiale et la formation continue afin de construire un continuum de la formation professionnalisante. La stratégie de formation de chaque ESPE est définie dans le dossier d'accréditation du site et trouve notamment une transcription dans le budget de projet qui constitue un outil de pilotage politique indispensable de l'ESPE et du rectorat. Ce dossier est élaboré conjointement avec les établissements universitaires partenaires et le rectorat, et des conventions sont signées pour sa mise en oeuvre. Les ESPE mettent ainsi en place des séminaires de formation continue à destination non seulement des enseignants issus du premier et second degrés, mais aussi du supérieur. L'ESPE participe également à des dispositifs de formation de formateurs. La présentation des axes prioritaires permet d'engager une dynamique durable, favorisant le travail en équipe interdisciplinaire, avec des approches collectives autour de problématiques communes : accompagner les évolutions prioritaires de l'école, le développement des compétences, accompagner les personnels, les évolutions de carrières et les parcours professionnels. Des professeurs d'université, des personnels du second degré, des personnels administratifs travaillent ensemble à la mise en oeuvre de cette politique. S'agissant plus précisément de l'adossement de l'offre de formation des ESPE à la recherche universitaire, l'ESPE, composante de l'université, porte les formations en lien avec les laboratoires de recherche des universités partenaires. La formation à la recherche vise à devenir un axe essentiel de la formation continue et tout au long de la vie. Des programmes de recherche sur les questions qui traversent l'école et les apprentissages sont lancés dans certaines ESPE. Il s'agit de recherches en éducation qui englobent des recherches en sciences de l'éducation mais aussi largement en sciences cognitives, sciences sociales, sciences de l'information... Au niveau national, les axes de travail du ministère portent actuellement, entre autre, sur un état des lieux de la recherche en éducation, son développement, sa valorisation, sa diffusion, sa structuration, son transfert dans le cadre de la formation continue. Des séminaires de formation, dont les thématiques sont proposées par le groupe de pilotage associant les directions générales de l'enseignement scolaire (DGESCO), de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) et des ressources humaines (DGRH) ont été organisés par l'École supérieure de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche, dès octobre 2013, en direction des équipes des ESPE, universités, rectorats, sur notamment le budget de projet, la culture commune la recherche. Pour développer les apports de la recherche

dans la formation continue, est également mobilisé au niveau national le levier que constitue la production de ressources par les ESPE, et en particulier, la réalisation de parcours M@gistère. Dans ce cadre, l'appel à projets DGESCO/DGESIP/DNE, lancé en septembre 2014 en direction des ESPE, a permis de mettre à disposition des formateurs et enseignants une offre de 31 parcours dès juin 2015.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Le Ray](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79764

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mai 2015](#), page 3727

Réponse publiée au JO le : [22 septembre 2015](#), page 7214